

Les premier courriels Hadopi sont partis... mais pas de la part de la haute autorité

La Hadopi s'y attendait : la diffusion d'**e-mails leurre**s présentés comme des avertissements de l'autorité en charge de la lutte contre le piratage numérique a commencé. Un message du type « *Vous venez d'être pris en flagrant délit de téléchargement d'œuvres culturelles protégées* » avec réclamation des coordonnées personnelles ou bancaires.

Hélas, la rédaction n'a pas eu l'occasion de récupérer un modèle du faux courriel en question. Néanmoins, **Eric Walter**, secrétaire général de la Hadopi (Haute autorité pour la diffusion des oeuvres et la protection des droits sur l'Internet), a mis en garde les internautes contre l'envoi de faux messages d'avertissement.

Dans une session de chat organisée vendredi avec *La Tribune*, un internaute avait interpellé le représentant de la Hadopi dans ce sens. « *Bonjour, j'ai reçu un mail d'avertissement me demandant de payer une amende en ligne pour cause de téléchargement illégal, dois-je payer ?* », s'interrogeait jpaul. Réponse d'Eric Walter] : « *Ce n'est évidemment pas nous qui avons envoyé ce mail, vous ne pourrez JAMAIS recevoir de mail vous demandant de **payer une amende**, ce que vous avez reçu est un faux mail.* »

Le Monsieur Hadopi précisant que les internautes pourront s'assurer de l'**authentification des e-mails** diffusés et éviter les pièges. « *Nous allons très rapidement informer le public sur ces questions.* » Dans une déclaration soumise à l'AFP, Eric Walter précise s'il était besoin que « *des escrocs essayent d'en profiter en faisant circuler des spams et fichiers qui demandent de l'argent.* »

Et le secrétaire général de l'institution d'ajouter: « *Les mails de recommandation de la Hadopi seront **simples et nominatifs** alors que les spams n'ont pas le nom de l'utilisateur. En aucun cas, ils ne demanderont de données personnelles ou bancaires, ni ne nécessiteront une quelconque connexion sur une plate-forme dite 'sécurisée' avec carte bancaire et mot de passe.* » L'envoi des premiers mails "officiels", dont le contenu type sera rendu publique, serait lui imminent.

Source: l'Espresso.fr